



DELIBERATION N°2024/20/MJI DU 06 AVRIL 2024 PORTANT ADOPTION DU RAPPORT D'ACTIVITE 2023

Nombre de conseiller en exercice : 29

De présents : 16

De votants : 16

Nota – Le maire certifie que le compte rendu de cette délibération sera affiché à la mairie et sur le site www.portailco.yt, et que la convocation du conseil avait été faite le 24 mars 2024

Présents :

ALIDINA ASSANI CHAKA, SOILIH ANSSUMATI, ALI BACARI CHARAFINA, AHAMADA COMBO SAID VALDO, BOURA MCOLO VITA, HEDJA KOURAICHIA, IBRAHIMA SAID MAANRIFA, ABDALLAH MAMALI, AHMED SAID, NOUDJOUR MADI ASSANI, MADI MARI DAROUUECHI, SOUFFOU ZAIN-YA, MBAE LADHATI, ADAM TOILIHATI, MDALLAH ANLAMATI, AYOUBA ANLI

Absents :

SAINDOU MOHAMADI, SOUFFOU ABDALLAH, SAID MADI ZAINA, NOUDJOUR MADI MAANROUF, SAINDOU ASSANATI, SAKIMOU OUSSENI, SIAKA AHAMADA, MANSOIBOU RABIANI, MADI-ISLAME SAFINAT, MROIVILI AMINA, VITA SOIDIKI, OUMARI RADHIA, MADI MOITSOUMOU,

Il a été procédé, conformément à l'article L 121-14 du code général des collectivités territoriales (CGCT), à l'élection d'un secrétaire pris au sein du conseil **SOUFFOU ZAIN-YA** ayant obtenue la majorité des suffrages, a été désigné pour remplir ces fonctions qu'elle a acceptées.

Dans un objectif d'une meilleure transparence et une meilleure productivité la commune de M'tsangamouji met en place la production chaque année de son rapport d'activité. Le rapport d'activité 2023 est donc construit dans la continuité des années précédentes.

Ce document public a pour objectif d'illustrer les réalisations faites par les agents de la collectivité et les perspectives de réalisation pour l'année suivante. Il est travaillé entre les directions de la commune de M'tsangamouji afin de pouvoir répartir les réalisations de chacune d'elles.

Le rapport d'activités 2023 est présent en annexe de la présente délibération.

Le conseil municipal après avoir délibéré à l'unanimité,

DECIDE



- 1) D'adopter le rapport d'activité 2023 comme présenté dans l'annexe de la présente délibération
- 2) Et d'autoriser Le Maire à signer tous documents nécessaires à l'exécution de la présente délibération.

Fait et délibéré, le 06/04/2024

Pour extrait conforme,

Le Maire

IBRAHIMA SAID MAANRIFA

Signé par Saïd Maanrifa IBRAHIMA
Date 13/04/2024
Qualité Maire





Rapport d'activité de la commune de M'tsangamouji 2023

1 Préambule :

Pour 2023, on ne pourra pas oublier la crise de l'eau qui, au-delà de la difficulté pour toute la population mahoraise, a marqué la commune de M'tsangamouji.

Il a fallu adapter le fonctionnement des services pour assurer une veille dans le fonctionnement des établissements publics malgré les coupures de plus en plus importantes et sur des amplitudes horaires de plus en plus large. Des cuves installées en régie par les services de la commune qui ont du très souvent être rempli manuellement pour ne pas trop avoir de fermeture d'école ou de bâtiments administratifs. Il a fallu mobiliser aussi pour la distribution de bouteilles d'eau d'abord pour les personnes vulnérables puis pour l'ensemble de la population. Plus de 6 000 bouteilles par semaine ont été distribuées au plus fort de la crise de l'eau. Cette même crise de l'eau qui a ralenti les investissements. Alors que les prévisions étaient de pouvoir à nouveau dépasser les 8 millions d'investissement, la mobilisation des entreprises sur les chantiers urgents pour l'accès à l'eau, le ralentissement de la productivité des entreprises liées aux difficultés d'approvisionnement d'eau ou la réorientation des crédits de l'état vers la gestion de crise, n'a pas permis de dépasser ce montant.

Mais l'année 2023 est pour autant également une année de fort changement afin d'anticiper les évolutions et les besoins des prochaines années. Dans la continuité de 2022 et après l'analyse financière de la commune, la collectivité s'est attachée à faire l'audit de son fonctionnement afin d'adapter son fonctionnement par rapport à ses besoins. De la même manière l'analyse de sa situation financière et des ambitions de cette mandature a conduit à travailler sur un plan pluriannuel d'investissement. Que ce soit pour améliorer le fonctionnement et la priorisation de l'investissement, un gros travail collaboratif a dû être effectué pour préparer ce changement.

2023 enfin est une année de bilan avec un contrôle budgétaire de la chambre régionale des comptes sur la période 2018 à 2022. Ce contrôle permet de s'appuyer sur une vision extérieure d'expert sur les bons et mauvais choix de la commune. Il est et sera une base pour continuer d'améliorer la situation financière mais aussi la gestion de la collectivité.

2024 est donc une année de continuité avec la mise en place des recommandations et des outils mis en place en 2023. Que ce soit le PPI, la réorganisation ou les recommandations de la chambre régionale des comptes, cette ensemble est pris en compte pour anticiper les besoins et le travail des années qui arrivent. Le bilan de la crise de l'eau est aussi là en 2024 pour accentuer nos points forts et réduire nos

Hôtel de ville de M'tsangamouji, 407 Bd Amir Ridjali – 97650 M'TSANGAMOUI, MAYOTTE

Tél : 0269 62 15 20 – Fax : 0269 62 00 21 – E-mail : mairiedemtsangamouji@orange.fr

DEPARTEMENT DE MAYOTTE



COMMUNE DE M'TSANGAMOUI

points faibles dans la gestion de crise. Les services de la commune de M'tsangamouji veulent être capable de prévoir les besoins mais aussi d'être prêt pour faire face à toutes les situations exceptionnelles.

Envoyé en préfecture le 15/04/2024

Reçu en préfecture le 15/04/2024

Publié le

ID : 976-200008829-20240406-D13_14_20_24_3-DE

Berger
Levrault

Liberté • Égalité • Fraternité

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

Hôtel de ville de M'tsangamouji, 407 Bd Amir Ridjali – 97650 M'TSANGAMOUI, MAYOTTE

Tél : 0269 62 15 20 – Fax : 0269 62 00 21 – E-mail : mairiedemtsangamouji@orange.fr



1	Préambule :	1
2	Direction Général des services	5
2.1	Organisation générale	5
2.2	Gestion des assemblés et des demandes	5
2.3	Gestion de l'administration	6
2.4	Gestion des financements et des investissements	6
2.5	Marchés réalisés en 2023 par la Direction général des services	7
2.6	Contrôle budgétaire de la chambre régionale des comptes	8
2.7	Crise de l'eau	8
2.8	Perspective 2024	9
3	Direction de l'Etat-civil et des services à la population	10
3.1	Organisation générale	10
3.2	Etat-Civil	11
3.3	Délivrance des pièces d'identité	12
3.4	Pôle élections	12
3.5	Perspectives 2024	13
4	Direction de l'aménagement de l'urbanisme et du foncier	14
4.1	Organisation générale	14
4.2	Aménagement	15
4.3	Urbanisme et foncier	16
4.4	Perspective pour 2024	17
5	Direction des travaux et de l'entretien	17
5.1	Organisation générale	18
5.2	Travaux réalisés en 2023	19
5.3	Opérations d'entretiens de 2023 :	19
5.4	Accueil de stagiaires, TIG et insertion sur les chantiers	20
5.5	Perspectives 2024	20
6	Police municipal	21
6.1	Organisation générale	21
6.2	Evolutions des moyens et mise en place du travail du week-end	21
6.3	Réalisations 2023	22
6.4	Perspective 2024	23
7	Direction des ressources et moyens généraux	24
7.1	Organisation générale	24



COMMUNE DE M'TSANGAMOUJI

7.2	Comptabilité et finances	24
7.3	<i>Ressources humaines</i>	27
7.4	<i>Moyens généraux</i>	32
7.5	<i>Perspectives 2024</i>	34
8	Direction de l'animation et la scolarité	36
8.1	Organisation général	36
8.2	Service animation et scolarité	36
8.3	Bibliothèques municipales	40
8.4	Le Service Politique de la Ville, du CLSPD et Adultes relais	41
	Perspectives 2023.....	43



2 Direction Général des services

2.1 Organisation générale

Composé du directeur général des services et de deux agents administratifs, la direction général est en charge de la coordination des missions entre les différents services. Elle traduit le projet politique en projet administratif pour le réaliser selon les moyens mis à disposition. Elle dirige les services à travers les 6 directions de la commune qui sont :

- Direction des moyens ressources et moyens généraux
- Direction des travaux et de l'entretien
- Direction de l'aménagement, de l'urbanisme et du foncier
- Direction de l'animation et la scolarité
- Direction de l'Etat-civil et du service à la population
- Police municipale

Indirectement, elle se charge du fonctionnement de la poste communale avec la mise à disposition d'agent de la collectivité. En intégrant les agents mis à disposition, on retrouve dans le personnel de la direction général 5 agents de catégorie C en plus du DGS dont 2 assistantes de direction et 3 agents d'accueil à la poste communale.

2.2 Gestion des assemblés et des demandes

La direction général est également en charge du secrétariat des assemblées délibérantes et des commissions municipales. Dans ce cadre-là elle a organisé avec les autres directions 12 conseils municipaux en 2023 avec la mise en application de 70 délibérations.

Les missions de la direction général passe aussi par le traitement des courriers et des appels entrant en reconduisant les personnes vers les bons services pour traiter les demandes. Il y'a eu 111 courriers réceptionné et traité par la direction général mairie de M'tsangamouji.

Avec un travail important de gestion des archives mis en place en 2022, la direction général a avancé dans la dématérialisation et la sauvegarde des délibérations. Elles sont désormais classées et référencées jusqu'en 2009. Le travail d'archivage a été également faciliter avec l'agrandissement en 2023 du local. Il reste la réalisation d'une classification qui est en cours de préparation avec les services

Hôtel de ville de M'tsangamouji, 407 Bd Amir Ridjali – 97650 M'TSANGAMOUI, MAYOTTE

Tél : 0269 62 15 20 – Fax : 0269 62 00 21 – E-mail : mairiedemtsangamouji@orange.fr



des archives départementales. Ce travail continue en 2024 avec la formation d'une assistante de direction sur cette tâche d'archivage.

2.3 *Gestion de l'administration*

En 2023, la commune a mis en place un audit pour le fonctionnement de sa direction des travaux et entretien ainsi que la direction de l'animation et la scolarité. Cette audit financé par l'AFD de Mayotte avait pour objectif :

- Evaluer le fonctionnement de la direction des travaux et entretien pour améliorer la gestion des équipements publics
- Préparer la montée en compétences de la commune avec l'ouverture de nouveaux réfectoires et la mise en place de l'accueil périscolaire
- Mettre en place d'une direction des sports pour la gestion des équipements sportifs

Ce travail qui a impacté l'ensemble des directions a permis après évaluation des besoins et en limitant le recours à de nouveaux postes, la présentation en fin d'année d'un nouvel organigramme qui doit être validé en 2024.

De nouveaux process pour la gestion des investissements ainsi que des demandes de subventions a pu aussi être proposé avec le cabinet en charge de l'audit.

En 2023 l'administration a pu également bénéficier des locaux rénovés de l'hôtel de ville. Cela permet d'avoir des locaux mieux sécurisés et avec un meilleur confort thermique et audio. Cette aménagement n'a malheureusement pas permis de répondre à tous les besoins de nouveaux espaces de travail. Des travaux sont prévus pour 2024 pour répondre à cela avec l'extension de l'hôtel de ville et le réaménagement de la bibliothèque de Chembenyoumba.

2.4 *Gestion des financements et des investissements*

Afin de réaliser le programme d'investissement mis en place par les projets des élus municipaux, le DGS est responsable de la recherche de financement. Ce travail est principalement mené avec le directeur des travaux et de l'entretien, le directeur des ressources et moyens généraux et le directeur de l'aménagement, de l'urbanisme et du foncier. En 2023 c'est 10 dossiers de demandes de subventions qui ont été déposés ou actualisés auprès des différents partenaires financiers :

- 4 dossiers déposés pour l'appel à projet DETR-DSIL 2024
- 2 dossiers déposés pour le fond vert 2024

Hôtel de ville de M'tsangamouji, 407 Bd Amir Ridjali – 97650 M'TSANGAMOUJI, MAYOTTE

Tél : 0269 62 15 20 – Fax : 0269 62 00 21 – E-mail : mairiedemtsangamouji@orange.fr



- 1 dossiers auprès du conseil départemental
- 1 dossiers auprès du fond exceptionnel d'investissement 2024
- 2 dossiers pour l'appel à projet DSCEES 2024

Sur ces dépôts se sont 6 dossiers qui bénéficie d'un avis favorable. Cela donne 6 855 513 € de subventions supplémentaires en 2024. Cela se réparti de la manière suivante :

- 2 441 003 € pour la construction solaire
- 1 600 385 € de l'état (DETR, DSIL, Plan de relance)
- 2 814 125 € du conseil départemental de Mayotte

En ce qui concerne la direction générale s'est également attaché à la mise en place du Programme pluriannuel d'investissement (PPI). Ce travail a permis de réaliser les arbitrages avec les élus sur les priorités d'investissement jusqu'en 2024. Il était plus que nécessaire pour la commune de mettre en place son PPI au vu des opérations d'investissement de plus en plus importantes. Ce document qui sera validé par le conseil municipal doit permettre d'améliorer les simulations financières sur la trajectoire de la commune avec une anticipation des besoins de financements. Le travail de construction du PPI s'est fait aussi en parallèle du schéma directeur des constructions scolaires. Avec l'aide d'un bureau d'étude et le soutien de la DEAL de Mayotte, il doit permettre d'estimer le besoin de constructions de nouvelles salles de classes mais aussi des réfectoires. Le résultat s'intégrera dans les opérations du PPI.

2.5 *Marchés réalisés en 2023 par la Direction général des services*

La direction général est informée de la publication et l'attribution de chaque marché mais elle gère aussi directement un certain nombre d'entre eux. En 2023, la direction générale s'est occupée de 3 marchés de la rédaction jusqu'à l'attribution :

- Marché de Fourniture et distribution de collations scolaires dans les écoles de M'tsangamouji: Accord cadre à bon de commande avec montant maximum de 370 000 €
- Préparation et livraison de repas en liaison froide pour les écoles de M'tsangamouji : Accord cadre à bon de commande avec un montant maximum de 370 900 €
- Marché d'achat des récompenses pour les bacheliers 2023 : Accord cadre à bon de commande avec un montant maximum de 50 000 €



COMMUNE DE M'TSANGAMOUI

2.6 Contrôle budgétaire de la chambre régionale des comptes

En 2023, la commune de M'tsangamouji a été désigné pour faire l'objet d'un contrôle de son budget de sa gestion par la chambre régionale des comptes (CRC) de Mayotte. Ce contrôle a concerné la période 2018 à 2022.

La direction générale à mobiliser l'ensemble des agents et des moyens pour pouvoir répondre au mieux et dans les délais à toutes les sollicitations de cette structure. Cette forte participation et réactivité a été soulignés par les agents de la CRC et a permis d'avoir un rendu qui n'est pas contesté par la commune de M'tsangamouji.

Ce contrôle budgétaire s'est attaché à faire un point plus approfondi sur l'exercice de la compétence scolaire de la commune de M'tsangamouji. Au-delà de sa gestion budgétaire, des ressources humaines et des marchés publics, il y'a donc eu une évaluation qualitative de l'accueil des enfants dans les écoles et les réfectoires de la commune.

La version définitive du rapport ne sera validée qu'en 2024 mais a permis à la commune de voir sa progression par rapport à l'ancien rapport qui date de 2014 et les orientations à prendre pour continuer son évolution.

Les orientation 2024 sont beaucoup orienté selon les recommandations de la CRC pour continuer d'améliorer la gestion de la commune de M'tsangamouji.

2.7 Crise de l'eau

La commune comme l'ensemble du département de Mayotte a dû faire face à une sécheresse historique. Cette crise a eu plusieurs impacts. Il y'a eu des opérations d'investissements qui ont été ralenti avec des entreprises qui ont été mobilisé par les services de l'état pour la réalisation de travaux urgents et une trésorerie qui a été fragilisé par des crédits affecté prioritairement à la gestion de la ressource en eau.

Il a fallu également sécurisé le fonctionnement des services publics et des écoles dans de bonnes conditions d'hygiène malgré des coupures d'eau de plus de 48h d'affilé.

L'ensemble des services a également dû être mobilisé par une distribution de bouteilles d'eau à la population. Cela s'est d'abord fait pour les personnes vulnérables (femmes enceintes, enfants de bas âge, personnes âgées, etc ...) puis étendu à l'ensemble de la population. La direction générale avec le CCAS a mis en place une task force pour pouvoir gérer la logistique et la distribution de packs d'eau tous les jours à partir du mois de novembre 2023. Cette tache a représenté la distribution de 1000 packs d'eau par jours avec la collaboration des services de l'Etat. Ce travail indispensable pour la population de M'tsangamouj a dû être faite en dépit du report de nombreuses autres activités. Cette task force a été directement rattaché à la direction générale malgré le rattachement des agents à différents services, pour assurer au mieux la réalisation en continue de la distribution sans mettre en péril la continuité des services indispensables.

Hôtel de ville de M'tsangamouji, 407 Bd Amir Ridjali – 97650 M'TSANGAMOUI, MAYOTTE

Tél : 0269 62 15 20 – Fax : 0269 62 00 21 – E-mail : mairiedemtsangamouji@orange.fr



La direction générale est restée attentif à l'impact physique et mental de cette grande opération faite en situation de crise exceptionnel.

2.8 *Perspective 2024*

En 2024, la direction générale à plusieurs objectifs

- **Au niveau de l'administration :**

- Un travail dans la gestion des archives sera mené avec la collaboration des archives départementale. Il y'a 2 objectifs à cela sécurisé le stockage des archives mais également pouvoir détruire certains documents pour récupérer de la place numérique et physique.
- L'audit sur les fonctionnements des directions de la commune est entrée dans sa phase 2 pour accompagner la montée en compétence des cadres et cadres intermédiaires avec des formations et du coaching individuel. Cette phase de l'audit se chargera également d'évaluer la mise en place des nouveaux process et organigramme. C'est donc une continuité de ce qui a été réalisé en 2023 avec toujours le soutien de l'AFD de Mayotte.

- **Au niveau des investissements :**

La mise en place d'un plan pluriannuel d'investissement a été réalisé pour entrer en vigueur en 2024. Il est donc important de changer les méthodes de gestion des investissements. La direction générale s'impliquera à développer de nouveaux process et de donner les compétences nécessaires à la direction des ressources et moyens généraux pour un bon suivi.

Les projections financières avec l'intégration du projet pluriannuel d'investissement impose également un besoin de financement pour l'année 2025. La direction générale travaillera donc aux financements de l'ensemble des investissements afin de préserver l'équilibre financiers et les objectifs de la commune.



3.1 Organisation générale

C'est un service de proximité et d'identification de la collectivité car si les autres services de la municipalité peuvent évoluer rapidement et facilement par rapport à une politique en place, le service à la population, servant de base de l'administration, suit l'individu de la naissance au décès, donc évolue moins vite et doit toujours suivre une réglementation et des directives du parquet et correspondre avec plusieurs autres collectivités partenaires notamment les tribunaux, le service des impôts, la CAF, la Préfecture, l'INSEE.

Dans notre collectivité, il est sur trois axes de missions dont :

- L'état civil
- La délivrance de pièces d'identités (Passeport et carte national d'identité)
- Les élections

Sans oublier que la proximité du service d'état civil par rapport à la porte principale d'entrée assure d'office l'accueil général de la mairie.

En 2023, il y'a eu du mouvement de personnel au sein de cette direction 2 agents sont parties à la retraite avec seulement un agent qui a été remplacé par mutation interne.

Il y'a donc en du chef de service en catégorie A (mis à disposition par le conseil départemental), 5 agents qui assurent l'ensemble des missions de cette direction.

En ce qui concerne leur formation, cela se reparti comme suit en 2023 :

- 6 agents pour une formation d'accueil
- 1 agent pour les procédures de changement de nom
- 1 agent pour l'actualisation des connaissances dans les règles de l'Etat-civil

Il y'a un budget annuel qui tourne en 2023 à 11 444 € (hors charge de personnel). Ce faible coût s'explique par le fait de :

- Célébrer les mariages culturellement et non administrativement
- Accoucher à la maternité et non à domicile
- Accoucher en dehors de l'île (tout en y résidant ou pas)

Hôtel de ville de M'tsangamouji, 407 Bd Amir Ridjali – 97650 M'TSANGAMOUJI, MAYOTTE

Tél : 0269 62 15 20 – Fax : 0269 62 00 21 – E-mail : mairiedemtsangamouji@orange.fr



Cela limite l'achat de livrets de famille. Mais cette année l'acquisition de nouvelle solution de logiciel a fait augmenter les dépenses.

3.2 Etat-Civil

Ce pôle a pour mission :

- Recevoir les usagers et enregistrer les déclarations de naissance, reconnaissance, de changement de nom, de décès
- Recevoir les futurs époux et futurs partenaires dans le cadre de projet de mariage ou de PACS
- Assurer les mises à jour des actes, livres de famille et la conservation des registres
- Délivrer des copies d'actes, des livrets de famille et des autorisations dans les cadres de domaines funéraires
- Être référent et interlocuteur dans le cadre de mise à jour et vérification de certains organismes

En 2023 c'est :

- 16 naissances
- 30 reconnaissance, avec 4 suspicions de fausse reconnaissance transmise à tribunal
- 12 déclarations conjointes en changement de nom
- 20 décès et 10 transcriptions. Un travail reste à faire avec des déclarations d'inhumation faite avant les actes de décès.
- 17 Pacs
- 170 traitements de livrets de famille
- 167 traitements de demandes d'actes.
- 99 traitements de mise à jour de données d'Etat-Civil
- 23 permis d'inhumer délivrés avec encore un travail pour régulariser le processus.

Pour éviter toute frustration liée à la culture pour les enterrements, une communication doit être faite sur la délivrance de permis d'inhumer qui ne peut pas se faire toujours aussi rapidement. Cela doit avoir pour objectif d'éviter que des personnes se mettent hors de la loi avec des enterrements avant la délivrance du permis d'inhumation. Cette problématique n'a malheureusement pas eu d'amélioration en 2023.

Hôtel de ville de M'tsangamouji, 407 Bd Amir Ridjali – 97650 M'TSANGAMOUJI, MAYOTTE

Tél : 0269 62 15 20 – Fax : 0269 62 00 21 – E-mail : mairiedemtsangamouji@orange.fr



Aujourd'hui les 2/3 des demandes se font en lignes. Le traitement est aujourd'hui mieux sécurisé pour cela. Il faut aussi retenir que les traitements de demandes d'actes en présentiel ou intra-service ne sont quantifiées.

3.3 Délivrance des pièces d'identité

Ce pôle a pour mission :

- Recevoir les demandes des pièces d'identité et les transmettre par la voie dématérialisée
- Contacter les usagers sur les suivies des leurs demandes et les contrôler
- Remettre les pièces d'identité
- Prendre les rendez-vous pour le dépôt de pièce d'identité et/ou passeport

On a en 2023, 223 demandes qui ont été faites. Il y'a beaucoup trop de demandes rejetées, demandant des recueils complémentaires pour cause de photos et de nomination de rues erronés. On a encore trop d'usagers, pour les demandes qui ne veulent pas rédiger la pré-demande avant de faire le dépôt. Cela ajoute du travail aux agents pour les aider à remplir avec eux mais également le risque d'erreur. Il est bien rappelé que cette procédure est obligatoire.

Nous enregistrons aussi beaucoup de demandes émanant des administrés des communes voisines, notamment celle de Tsingoni pour une grande majorité

3.4 Pôle élections

Ce pôle a pour mission :

- Mettre à jour les listes électorales, éditer les cartes
- Editer les listes électorales et les confectionner
- Organiser les scrutins électoraux

En 2023 c'est :

- 111 nouveaux inscrits dont 94 inscriptions en ligne et 17 en présentiel
- 34 radiations

Hôtel de ville de M'tsangamouji, 407 Bd Amir Ridjali – 97650 M'TSANGAMOUJI, MAYOTTE

Tél : 0269 62 15 20 – Fax : 0269 62 00 21 – E-mail : mairiedemtsangamouji@orange.fr



- 98 attestations produites pour justifier de l'inscription sur les listes électorales

Concernant les élections, les procurations ou inscriptions ont nettement diminué tout simplement car il n'y a pas eu de scrutin en 2023.

3.5 Perspectives 2024

- Nous souhaitons organiser en plus des formations ordinaires, des formations en interne et en immersion dans certaines communes à fort flux dans les meilleures conditions pour appuyer celles organisées par le centre officiel et rendre polyvalents les agents et donc favoriser l'autonomie.
- On doit ouvrir service cimetière et funéraire pour les doléances des administrés, sans oublier d'y associer les notables des 3 villages, mais aussi bien gérer les déplacements des corps pour les inhumations et surtout rendre l'espace cimetière compréhensible. Un nouveau logiciel sera mis en place pour une meilleure gestion avec les services techniques des inhumations
- Nous souhaitons acquérir la nouvelle version de notre logiciel métier
- Préparer la confection des registres CREC et des registres 2022 et 2023.
- Revoir le projet sur la convention de recueil et remise des pièces d'identité à domicile
- Travailler en collaboration avec France Service pour préparer les pré-demandes.
- Intégration du chef de service en catégorie A et dans le corps du personnel communal
- Officialiser les permanences en dehors des heures du travail par des journées de récupération (lors des décès)
- Reprendre le recensement des jeunes



4.1 Organisation générale

Cette direction est en charge de :

- Participer à la définition et à la mise en œuvre des orientations stratégiques en matière d'urbanisme et d'aménagement
- Piloter la planification urbaine et spatiale et mettre en œuvre des principes du développement durable
- Elaborer, coordonner et superviser les projets et opérations d'aménagement urbain
- Participer et mettre en œuvre des études techniques internes (faisabilité, maîtrise d'œuvre)
- Organiser l'instruction des autorisations d'urbanisme
- Participer à l'élaboration des politiques locales de l'habitat
- Définir et mettre en œuvre les procédures foncières adaptées à chaque projet d'aménagement
- Assurer la relation avec les élus, les usagers, les partenaires, les maîtres d'œuvres, les entreprises et les différents services de la commune

Elle participe également grandement à la gestion de la commande publique pour tous les marchés de travaux et de maîtrise d'œuvre :

- Sécuriser la politique d'achat de la collectivité et la mettre en œuvre
- Proposer la procédure de passation et le montage contractuel adapté au besoin
- Rédiger les documents administratifs des dossiers de consultation des entreprises ainsi que les avis d'appel public à concurrence
- Accompagner le processus de choix de l'offre économiquement la plus avantageuse, négocier et notifier le marché aux entreprises attributaires
- Exécuter les marchés

La direction de l'Aménagement de l'Urbanisme et du Foncier est composée pour l'année 2023 de :

- 1 Directeur
- 1 Chargé d'opération
- ½ ETP Assistante polyvalente

Hôtel de ville de M'tsangamouji, 407 Bd Amir Ridjali – 97650 M'TSANGAMOUJI, MAYOTTE

Tél : 0269 62 15 20 – Fax : 0269 62 00 21 – E-mail : mairiedemtsangamouji@orange.fr



COMMUNE DE M'TSANGAMOUJI

- 1 Chargé de mission urbanisme et aménagement
- 1 Chargé de travaux recruté en
- 1 chargée de mission RHI recrutée en décembre 2023

Cependant une demande de mutation externe a été acceptée pour le chargé de mission urbanisme et aménagement. Ce poste ne sera pas remplacé. De nombreuses évolutions seront faites avec le nouvel organigramme.

En résumé 2023 c'est :

- Le démarrage de l'étude du schéma directeur des écoles et de la restauration scolaire afin de définir une stratégie de construction scolaire pour les 10 années à venir
- 1 051 Dossiers d'urbanisme
- 13 projets d'aménagement en 2023
- 6 chantiers de travaux en 2023 dont 3 réceptionnés
- Plus de 7M€ consommés en investissement avec la direction des travaux et de l'entretien
- 5 marchés publics lancés en 2023

4.2 Aménagement

Sur la partie aménagement, voilà ci-dessous ce qui a été réalisé :

Etudes :

- Etude RHI (Résorption de l'habitat Insalubre)
- Etude de maîtrise d'œuvre sur l'autoconsommation couplé avec de l'IRVE (Infrastructures de Recharge pour les Véhicules Electriques)
- Etude du schéma directeur des écoles et de la restauration scolaire
- Etude de maîtrise d'œuvre pour les travaux du réfectoire de l'école de M'liha
- Démarrage des études maîtrise d'œuvre pour l'extension de la Mairie
- Pilotage des études géotechniques et levées topographiques pour les projets d'aménagement

Travaux :

- Travaux de rénovation thermique de l'école M'tsangamouji 3
- Réalisation des travaux l'aménagement d'un sentier pédagogique de la lagune d'ambato
- Travaux du plateau sportif de Chembenyumba
- Travaux d'aménagement du cimetière de M'liha

Hôtel de ville de M'tsangamouji, 407 Bd Amir Ridjali – 97650 M'TSANGAMOUJI, MAYOTTE

Tél : 0269 62 15 20 – Fax : 0269 62 00 21 – E-mail : mairiedemtsangamouji@orange.fr



- Travaux de rénovation de la bibliothèque de M'liha
- Travaux de reconfiguration de l'école de CHEMBENYOUMBA
- Divers travaux d'urgence

5 consultations ont été faite également en 2023.

4.3 Urbanisme et foncier

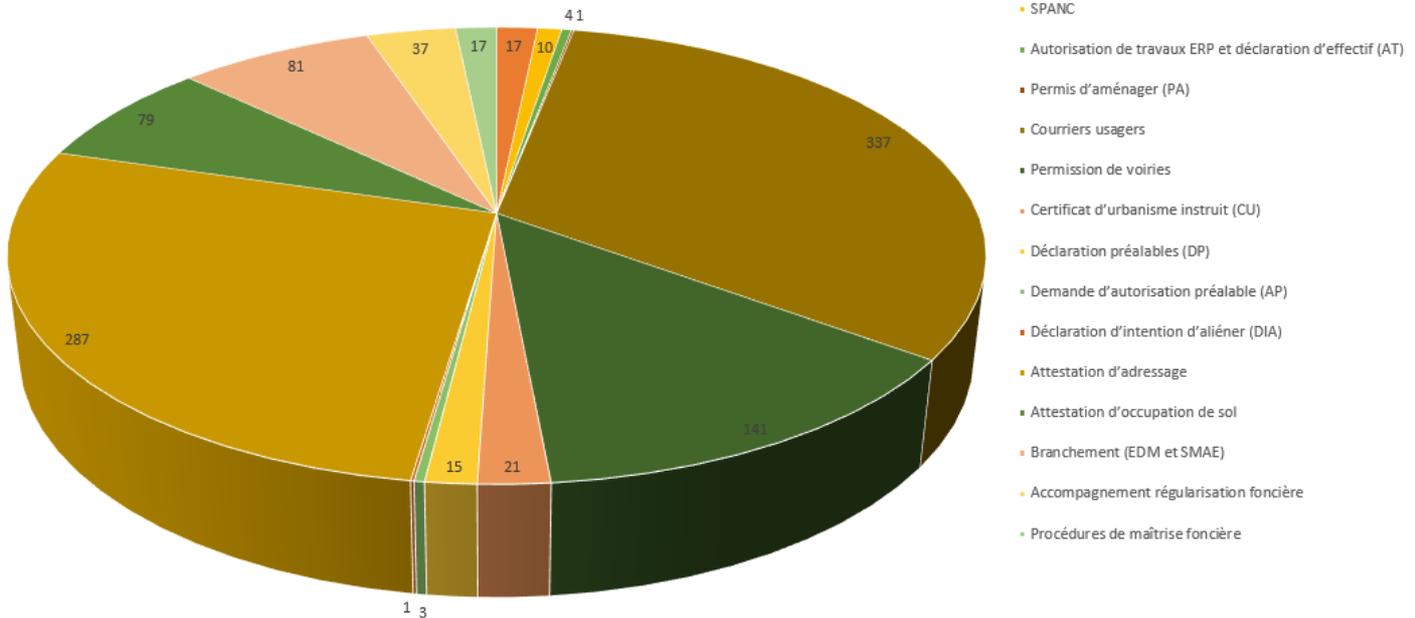
Sur la partie urbanisme et foncier, les réalisations de 2022 sont les suivantes :

Le service urbanisme et foncier doit réorganisation et mettre en place une procédure claire d'instruction des demandes d'urbanisme et de régularisation foncière et cela se traduit par :

- 17 dossiers de permis de construire (PC)
- 10 Attestations d'assainissement (SPANC)
- 4 autorisation de travaux ERP et déclaration d'effectif
- 1 Permis d'aménager (PA)
- 337 courriers relatives aux marchés publiques et traitement pour les usagers
- 141 arrêtés pour les permissions de voiries dont 23 refus
- 21 certificats d'urbanisme instruit (CU)
- 15 déclarations préalables (DP)
- 3 demandes d'autorisation préalable (AP)
- 1 déclaration d'intention d'aliéner (DIA)
- 287 certificats d'adressage édités
- 79 attestation d'occupation de sol édités
- 81 demandes de branchement (EDM et SMAE)
- 37 administrés accompagnés pour la démarche de régularisation foncière
- 17 procédures de maîtrise foncière pour les projets d'aménagements de la commune, dont le dossier SMIAM



URBANISME ET FONCIER



4.4 Perspective pour 2024

En prenant en compte les travaux déjà programmé, les objectifs et perspectives pour l'année 2022 sont les suivants :

- Livraison du plateau sportif de Chembenyumba
- Livraison des travaux de rénovation de la bibliothèque de M'liha
- Livraison de la construction du réfectoire de M'liha
- Livraison des travaux de la lagune d'Ambato
- Livraison des études de résorption de l'habitat insalubre (RHI) de la Vigie
- Démarrage des travaux d'extension de la mairie
- Démarrage des travaux du terrain de football de M'tsangamouji

Ces perspectives 2024 seront influencées par la réorganisation des services en cours.

5 Direction des travaux et de l'entretien

Hôtel de ville de M'tsangamouji, 407 Bd Amir Ridjali – 97650 M'TSANGAMOUI, MAYOTTE

Tél : 0269 62 15 20 – Fax : 0269 62 00 21 – E-mail : mairiedemtsangamouji@orange.fr



Composé de 47 agents, le service travaux & entretien est chargé de veiller à l'entretien et au suivi des travaux de l'ensemble des bâtiments et équipements municipaux, à la propreté de la ville, à la création et l'entretien des espaces verts de la ville, à la logistique des inhumations, à la logistique des manifestations municipales et au transport de matériels. Le service assure une partie de la commande publique, ainsi que le relai du service aménagement sur les projets.

Elle participe également à la gestion de la commande publique pour tous les marchés de travaux et de maîtrise d'œuvre, en :

- Sécurisant la politique d'achat de la collectivité et la mettre en œuvre
- Proposant la procédure de passation et le montage contractuel adapté au besoin
- Rédigeant les documents administratifs des dossiers de consultation des entreprises ainsi que les avis d'appel public à concurrence
- Accompagnant le processus de choix de l'offre économiquement la plus avantageuse, négocier et notifier le marché aux entreprises attributaires
- Exécutant les marchés

En résumé pour 2023, la direction des travaux et de l'entretien c'est :

10 études dont 2 en réalisation, 4 en pilotage, 4 en suivi

11 chantiers de travaux dont 5 réceptionnés

2 marchés publics passés en 2023

7.500 000€ consommés en investissement

169 courriers envoyés (+312% par rapport à 2022)

137 arrêtés de voirie délivrés (+9.6% par rapport à 2022)

22 km de voirie à surveiller

15 km de caniveaux à curer

180 interventions urgentes

31 inhumations

15 évènements couverts en logistique

Hôtel de ville de M'tsangamouji, 407 Bd Amir Ridjali – 97650 M'TSANGAMOUJI, MAYOTTE

Tél : 0269 62 15 20 – Fax : 0269 62 00 21 – E-mail : mairiedemtsangamouji@orange.fr



5.2 Travaux réalisés en 2023

Les travaux réalisés ou en cours de réalisation sous la direction des travaux et de l'entretien :

- Livraison d'un plateau de fitness
- Réfection de l'hôtel de ville
- Construction du réfectoire de l'école maternelle centre
- Construction du pont de la Vigie
- Schéma directeur de gestion des eaux pluviales : sécurisation de 3 exutoires d'eaux pluviales et réalisation de 2 caniveaux en priorité 1
- Travaux d'aménagement du cimetière de M'tsangamouji
- Gestion de la crise de l'eau

5.3 Opérations d'entretiens de 2023 :

Entretien des bâtiments

5 agents interviennent en électricité, plomberie, peinture, serrurerie, menuiserie, petits travaux de maçonnerie et de ferronnerie. En 2023, ils ont été fortement mobilisés pour la gestion de la crise de l'eau dans l'ensemble des bâtiments publics : installation / exploitation / entretien de système de stockage et d'alimentation d'eau.

Entretien des espaces verts et de la voirie

Chaque année, les agents en charge des espaces verts créent un ou plusieurs nouveaux espaces en plantation, élaguent ou abattent des arbres, tondent les pelouses, débroussaillent et nettoient les abords des voiries et espaces publics. En 2023, l'espace mairie à fleuri.



5.4 *Accueil de stagiaires, TIG et insertion sur les chantiers*

Depuis plusieurs années, la commune accueille des stagiaires et des personnes devant effectuer des « travaux d'intérêt général » (TIG) au sein du service technique pour des durées de quelques jours à plusieurs semaines. Ils sont encadrés par des agents du service technique pour effectuer les tâches du service. En 2023, 48 personnes ont réalisées 3160 heures de travail dans ce cadre, dont 13 TIG (260 heures) et 35 stagiaires (2900 heures).

En collaboration avec le CCAS, 3 jeunes de la commune ont été insérés sur les chantiers de la ville, au titre de la clause d'insertion sociale insérée dans les marchés publics de travaux.

5.5 *Perspectives 2024*

- Mise en exploitation du réfectoire de l'école maternelle centre
- Mise en exploitation du plateau de Chembenyoumba
- Démarrage des travaux du stade de M'tsangamouji
- Finalisation des travaux du cimetière de M'tsangamouji
- Livraison de la route de la Vigie
- Mise en place de la maintenance préventive
- Mise en place d'un compost communal

Il faut prendre en compte que la direction des travaux et de l'entretien est amené à disparaître. Le nouvel organigramme pour 2024 prévoit en effet une restructuration importante de cette direction pour être plus en adéquation avec les objectifs de la commune.



6.1 Organisation générale

Dans la commune de M'Tsangamouji, la police municipale constitue le maillon fort de la chaîne sécuritaire qui relie d'autres acteurs essentiels comme la gendarmerie nationale. La présence effective et active des agents de police municipale (APM) dans les quartiers est l'un des objectifs prioritaires pour ce corps constitué.

Elle est recentrée sur quatre priorités :

1. Organisation du service par la mise en place du travail le week-end
2. Lutte contre la petite délinquance,
3. La police de proximité (prévention des délits et réduction des incivilités),
4. Lutte contre les infractions liées au code de la route,

Ce rapport d'activité 2023 liste les principales actions de la police municipale.

6.2 Evolutions des moyens et mise en place du travail du week-end

Les moyens humains de la police municipale ont beaucoup évolué en 2023, 3 agents ont été intégrés dans le corps de la police municipale par mutation interne. Cela vient de la volonté d'intégrer des ASVP dans le corps de police municipale. Ils ont donc commencé depuis le mois de septembre leurs formations obligatoires pour leurs assermentations.

Il y'a eu également 2 départ en retraite cette même année 2023. La police municipale était donc composée en fin d'année de 10 agents et 2 ASVP. Cependant il est à prendre en compte que les ASVP ont été mobilisés depuis le mois de novembre sur la distribution de bouteille d'eau et que la réorganisation prévoit le transfert de ces 2 postes sans remplacement. Il y'a donc dans l'évolution des effectifs une recentralisation des pouvoirs de police municipale.

Il faut prendre en compte le départ en fin d'année du chef de la police municipale avec sa demande de fin de mutation.



6.3 Réalisations 2023

Voilà les grands axes de travail de la police municipale en 2023 :

1. . Lutte contre la petite délinquance.

L'insécurité dans la commune de M'Tsangamouji est principalement générée par la petite délinquance de rue : les dealers, les voleurs à la tire et ceux qui commettent des déprédations sur la voie publique. Au surplus, la Police municipale a assuré tout au long de l'année une présence accrue et visible dans les zones à forte densité (les plages et les lieux de rassemblement des jeunes « délinquants ») notamment aux heures de forte affluence. Enfin, des actions régulières de sensibilisation ont été entreprises à l'encontre des contrevenants à la Loi sur la salubrité (déchets déposés sur la voie publique hors des jours de collecte; dépôts sauvages ; propreté/salubrité ; etc.). Ainsi tout dépôt de matériel de tout type est soumis à autorisation sur un temps bien défini afin de limiter au maximum l'occupation du domaine public.

2. Renforcer l'action de la police de proximité

Le concept de police de proximité présuppose que la Police municipale se rapproche des citoyens en assurant, notamment, une présence accrue et visible sur le terrain. Il nécessite, par ailleurs, que les policiers municipaux entretiennent des partenariats (réseaux) dans leur quartier. Pour établir un lien de confiance durable, la Police municipale doit non seulement connaître la réalité dans laquelle elle œuvre (population, acteurs du quartier, problématiques récurrentes, besoins spécifiques, etc.), mais également, faire connaître aux acteurs du quartier les prestations qu'elle peut fournir. Pour ce faire, les agents de police municipale prennent le temps nécessaire à la compréhension des problématiques liées aux quartiers, ce qui leur permet, par ailleurs, d'être connus et reconnus par les acteurs du quartier concerné.

3. Lutte contre les infractions liées au code de la route

Hôtel de ville de M'tsangamouji, 407 Bd Amir Ridjali – 97650 M'TSANGAMOUI, MAYOTTE

Tél : 0269 62 15 20 – Fax : 0269 62 00 21 – E-mail : mairiedemtsangamouji@orange.fr



Les agents de la Police municipale agissent quotidiennement à l'encontre des contrevenants à la Loi sur la circulation routière.

Le stationnement illicite constitue une priorité de la Police municipale afin d'éviter toute incivilité mais aussi assurer la sécurité, surtout, des plus jeunes, notamment les écoliers. Les ASVP sont largement sollicités sur cette tâche relevant entre autre de leur compétence judiciaire. Pour les mettre en œuvre, il est nécessaire de les doter en GVE. En effet, avec deux GVE pour 12 agents avec la PM, cette activité majeure a fortement chuté.

La police municipale a également bénéficié d'un nouveau logiciel pour l'enlèvement des Véhicules Hors d'Usage (VHU).

6.4 *Perspective 2024*

Les perspectives 2024 sont bousculées par une réorganisation nécessaire avec le départ du chef de la police municipale. Il faut donc travailler sur une montée en compétence en interne afin de garder une bonne organisation. 3 projets sont prioritaires pour la police municipale :

- Achat de gilet pare-balle (avec renouvellement d'équipement)
- Mise en place du plan de circulation
- Mise en place de la vidéoprotection

La police municipale en 2024 s'attachera également à organiser un défilé du 14 juillet 2024 à M'tsangamouji.



7.1 Organisation générale

La direction des ressources et moyens généraux est primordiale au sein de notre commune.

Elle assure l'encadrement de trois services, tels que le service des finances et comptabilité, le service des ressources humaines et le service des moyens généraux et effectue la plus grande partie des tâches liées à la comptabilité et aux finances communales et de celles liées aux ressources humaines.

Le Directeur des ressources et moyens a sous sa responsabilité 6 agents (1 Assistante comptable, 1 chargé d'opérations financières des investissements, 1 Responsable des RH, 2 assistants RH et un Responsable des moyens généraux). Il travaille en étroite collaboration avec le DGS ainsi que les autres Directeurs (DAS, DAUF et DTE).

7.2 Comptabilité et finances

Rapport d'orientation budgétaire :

Le rapport d'orientations budgétaires est le document qui permet au conseil municipal :

- d'être informé de l'évolution de la situation financière de la collectivité ;
- de débattre et voter les orientations budgétaires et les engagements pluriannuels qui préfigureront les priorités du budget, dont le vote doit intervenir au cours des 2 mois qui suivent le DOB.

Le DOB 2023 est tenu le 23 mars 2023..

Budget primitif :

L'élaboration du budget est effectuée par le Directeur des ressources et moyens en plusieurs phases :

- Examen de la lettre de cadrage de la DRCL
- Prévision des recettes et dépenses de fonctionnement
- Recensement de toutes les opérations en cours de réalisation et report des restes à réaliser en dépenses et en recettes d'investissement
- Recensement des opérations nouvelles ayant obtenu des autorisations de programme et inscription des engagements en dépenses et en recettes

Hôtel de ville de M'tsangamouji, 407 Bd Amir Ridjali – 97650 M'TSANGAMOUJI, MAYOTTE

Tél : 0269 62 15 20 – Fax : 0269 62 00 21 – E-mail : mairiedemtsangamouji@orange.fr



COMMUNE DE M'TSANGAMOUJI

- *Prise en compte des résultats n-1*
- *Constatation des équilibres dans les deux sections ainsi que l'équilibre général*
- *Rédaction du rapport budgétaire*

Le budget primitif 2023 est voté le 9 avril 2023, en suréquilibre de **940 015.68 €**, soit **25 176 494.40 €** en dépenses et **26 116 510.08 €** en recettes :

- Fonctionnement
 - Dépenses : 7 888 797,41 €
 - Recettes : 8 828 813,09 €
- Investissement
 - Dépenses : 17 287 696,99 €
 - Recettes : 17 287 696,99 €

Décisions modificatives :

Plusieurs décisions modificatives du budget sont adoptées par le conseil municipal au cours de l'année afin d'inscrire de nouvelles dotations et subventions obtenues par la commune ou dans le cadre d'un réajustement de crédits budgétaires.

En 2023, le budget communal a connu 4 décisions modificatives, pour réajustement des crédits.

Le budget communal 2023 s'élève au final à **29 793 006,96 €** en dépenses et **30 733 022,64 €** en recettes :

- Fonctionnement
 - Dépenses : 7 888 797,41 €
 - Recettes : 8 828 813,09 €
- Investissement
 - Dépenses : 21 904 209,55 €
 - Recettes : 21 904 209,55 €

Exécution du budget :

L'exécution budgétaire se fait par émission des mandats pour les dépenses réalisées et des titres pour les recettes encaissées.



- 1 171 mandats ont été émis, à la date du 31/12/2023, soit une moyenne de 97,58 mandats par mois
- 213 titres ont été établis, à la date du 31/12/2023, soit une moyenne de 17,75 titres par mois

Les réalisations s'établissent comme suit à la date du 31/12/2023 :

➤ **Fonctionnement**

- Dépenses : Prévues = 7 888 797,41 € / Réalisées = 7 468 021,37 €
- Recettes : Prévues = 8 828 813,09 € / Réalisées = 8 975 502,20 €

➤ **Investissement**

- Dépenses : Prévues = 22 404 209,55 € / Réalisées = 8 436 657,77 €
- Recettes : Prévues = 22 404 209,55 € / Réalisées = 7 161 648,39 €

Gestion de la trésorerie :

En effet, conformément à la réglementation en vigueur, les subventions d'investissement (Etat et CDM) sont versées sur présentation des états de mandatement visés par le Trésorier pour justifier la réalisation réelle des travaux ou équipements.

Le travail de la direction

En effet, conformément à la réglementation en vigueur, les subventions d'investissement (Etat et CDM) sont versées sur présentation des états de mandatement visés par le Trésorier pour justifier la réalisation réelle des travaux ou équipements.

Mon travail consiste ici à faire les demandes de versement des subventions à l'appui des états de mandatement visés, aux différents services concernés (Conseil Départemental, Préfecture, Direction de l'Equipement, etc.....).

Les subventions reçues permettent d'alimenter la trésorerie de notre commune et ainsi payer les mandats en instance.

Le montant de la trésorerie s'élève en 2023 à :

- Au 1er janvier 2023 74 866,21 €

Hôtel de ville de M'tsangamouji, 407 Bd Amir Ridjali – 97650 M'TSANGAMOUJI, MAYOTTE

Tél : 0269 62 15 20 – Fax : 0269 62 00 21 – E-mail : mairiedemtsangamouji@orange.fr

Envoyé en préfecture le 15/04/2024
Reçu en préfecture le 15/04/2024
Publié le
ID : 976-200008829-20240406-D13_14_20_24_3-DE



Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE



Soit une plus-value de 82 247,94 € ; ce qui signifie qu'il y a eu plus d'encaissement de recettes (15 046 361,29 €) que de paiement de dépenses (14 964 113,35 €).

7.3 Ressources humaines

La commune compte 116 agents en 2023 sur des postes permanents, et le CCAS compte 8 agents sur des postes permanents. En 2023, les collectivités ont procédé à plusieurs recrutements de fonctionnaires et de contractuels dans le cadre du remplacement d'un agent ou pour pourvoir des postes vacants.

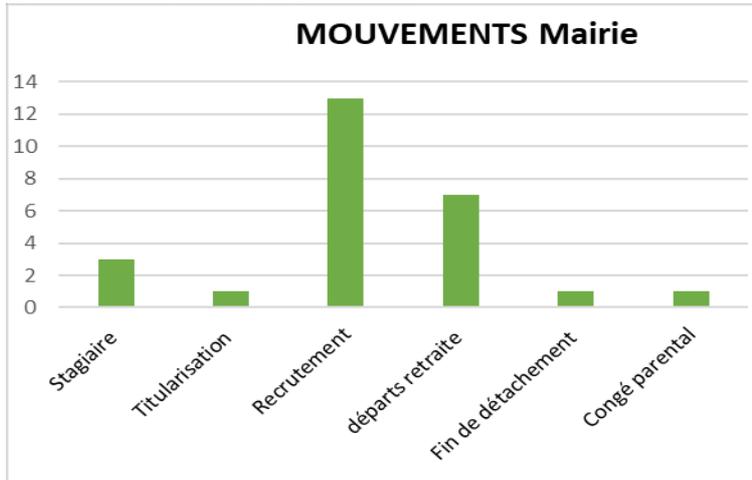
14 recrutements de contractuels.

Quantité	Postes recrutés	Catégorie
6	Agents d'entretien – Agents scolaires polyvalent	C
1	Chargée RHi	A
1	Chargée de projet social CCAS	A
1	Chargé de travaux	C
5	Agent du service technique	C
Total	14	

La Mairie comptabilise 7 contrats aidés en 2023.



COMMUNE DE M'TSANGAMOUJI

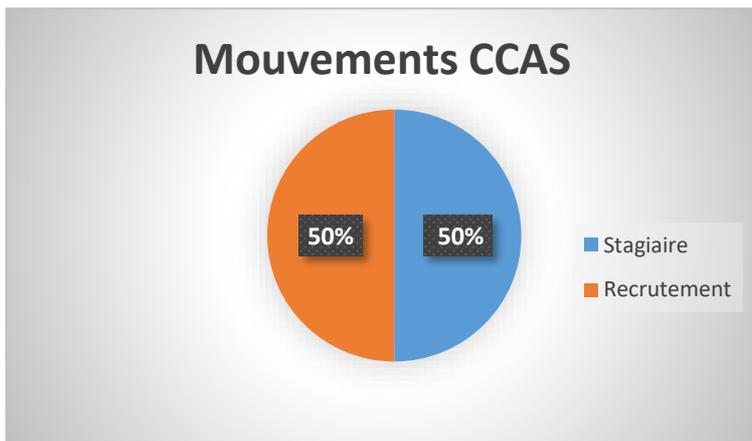


La Mairie comptabilise :

- ❖ **2 mutations internes**
 - Agent scolaire polyvalent → Agent d'accueil de la bibliothèque (Suite à une incapacité professionnelle)
 - Agent d'accueil de la bibliothèque → Faisant fonction ATSEM
- ❖ **1 détachement interne**
 - Chargé d'insertion et d'accompagnement → Policier municipal

- ❖ **7 départs à la retraite** (État civil, Agents d'entretien, Responsable d'entretien voirie et de la maintenance, Agents de voirie)
- ❖ **1 congé parental** (Service RH)
- ❖ **1 fin de détachement**

En 2023 la Mairie a titularisé une (1) personne et trois (3) nominations de stagiaire.



Le CCAS a stagiairisé une personne.

Répartition des absences par typologie pour la Mairie

Contrairement à l'année 2022 qui comptait 1104 jours d'absence, les absences sont plus importantes en 2023. De plus, les absences liées à la maladie ont augmenté considérablement.

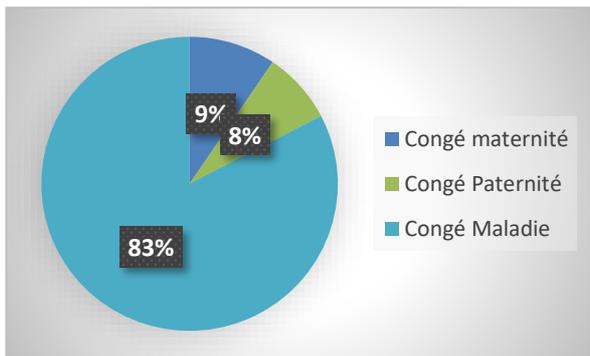
La maladie ordinaire est le type d'absence le plus important au sein de la collectivité, avec plus de 1000 absences liées à la maladie. Toutefois, cette augmentation considérable est due à un congé longue maladie d'un agent.



COMMUNE DE M'TSANGAMOUI

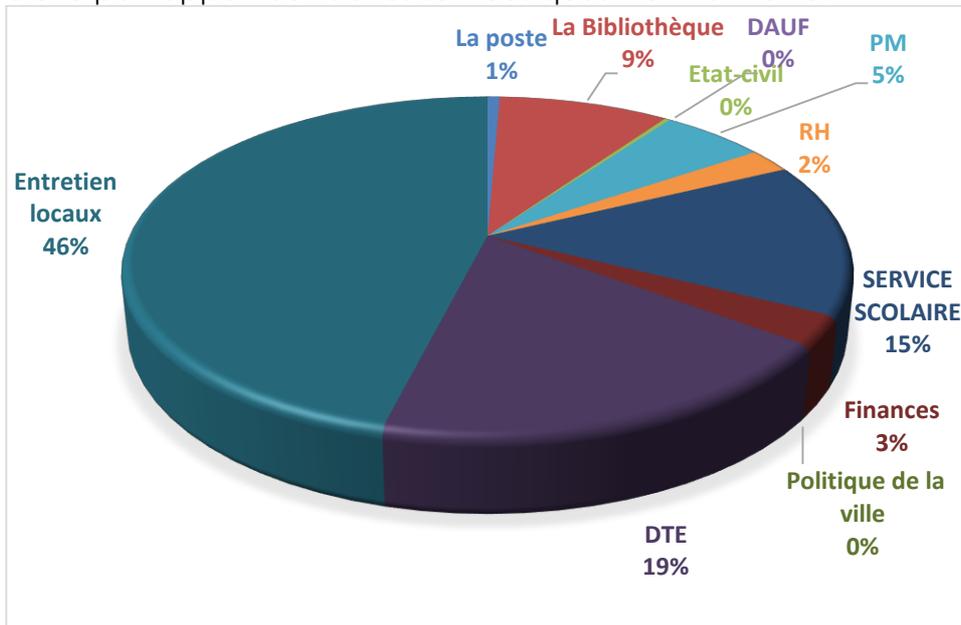
Sur les 1312 jours d'absence comptabilisés par la collectivité, 1085 jours représentent des maladies ordinaires, 107 jours sont des congés paternité et 120 jours sont des congés maternité.

Le CCAS, quant à lui, comptabilise 53 absences pour maladie, dont 60% sont liées à un accident de travail.



Répartition des absences Maladie par service

Il est à noter que le service d'entretien des locaux enregistre un taux d'absence maladie plus élevé par rapport aux autres services quasiment la moitié.



Pour l'année 2023, la Mairie comptabilise 46 absences pour service non fait (non rémunéré) suite au contrôle avec la badgeuse, principalement au sein du service

Hôtel de ville de M'tsangamouji, 407 Bd Amir Ridjali – 97650 M'TSANGAMOUI, MAYOTTE

Tél : 0269 62 15 20 – Fax : 0269 62 00 21 – E-mail : mairiedemtsangamouji@orange.fr



technique et du service scolaire, ainsi que 55 jours de carence (journées non rémunérées suite à un arrêt-maladie).

Le CCAS ne comptabilise aucune absence pour service non fait.

Carrière :

Au cours de l'année, 60 agents ont bénéficié d'un avancement d'échelon et 1 agent d'une promotion interne.

Pour la promotion interne, un rédacteur a été promu à la catégorie d'attaché

Formation :

Pour l'année 2023, il a été envisagé de finaliser le plan de développement des compétences de 2022 afin de pouvoir réaliser les formations demandées pour cette année. La stratégie adoptée consistait à collaborer avec le CNFPT pour organiser des formations en intra, lesquelles seraient prises en charge soit entièrement par le CNFPT selon la spécialité, soit financées conjointement par la mairie et le CNFPT.

5 sessions de formation en INTRA prise en charge par le CNFPT.

- ✓ Sauveteur secouriste au travail qui a concerné plusieurs services dont 24 personnes formées.
- ✓ Le document unique d'évaluation des risques professionnels : outil de gestion de la prévention
- ✓ La prévention des risques liés à l'utilisation et au stockage des produits chimiques
- ✓ La gestion des stocks dans un magasinier
- ✓ Découverte des outils informatiques et numériques

84 autres formations en INTER ont été effectuées avec le CNFPT via le catalogue portant sur :

- ✓ Les affaires juridiques
- ✓ Sur la restauration scolaire
- ✓ Sur l'animation en bibliothèque
- ✓ Approche fondamentaux (Bureautique, numérique, communication, Accueil, Intégration etc).
- ✓ Finances
- ✓ Gestion des ressources humaines
- ✓ Habitat et politique de la ville
- ✓ Santé, sécurité et conditions de travail
- ✓ Prévention et sécurité publique
- ✓ Sport
- ✓ Architecture, bâtiment et logistique
- ✓ Voirie et infrastructures

Hôtel de ville de M'tsangamouji, 407 Bd Amir Ridjali – 97650 M'TSANGAMOUI, MAYOTTE

Tél : 0269 62 15 20 – Fax : 0269 62 00 21 – E-mail : mairiedemtsangamouji@orange.fr



COMMUNE DE M'TSANGAMOUJI

- ✓ Urbanisme, aménagement et action foncière
- ✓ Education, animation et Jeunesse
- ✓ Citoyenneté, population, affaires administratives et vie associative
- ✓ Enfance, famille
- ✓ Appui à la gouvernance, management et pilotage des ressources
- ✓ Europe et international
- ✓ Culture
- ✓ Inclusion sociale



Visite médicale :

80% des agents ont bénéficié d'une visite médicale d'embauche et périodique au cours de l'année. Une personne du service d'entretien des locaux a été déclarée inapte lors de la visite médicale, et plusieurs agents sont sous surveillance médicale. De plus, sur les postes d'entretien, plusieurs recommandations d'achat de matériel adapté ont été émises afin d'éviter les risques de maladies professionnelles et les accidents de travail.

RELATION AVEC LES REPRESENTANTS DU PERSONNEL

Cette année, 4 rencontres ont été organisées avec les instances représentatives du personnel afin de discuter et de recueillir leur avis sur divers points concernant l'organisation du travail, notamment :

- L'actualisation des fiches de poste et de l'organigramme des services
- Sur le règlement intérieur
- Sur les travaux pour le Document Unique d'Évaluation des Risques Professionnels (DUERP)
- Sur les travaux concernant les déclarations et suivi des accidents du travail
- Sur le rapport social unique

VIE RH

Cette année ont été mises en place :

- La dématérialisation des bulletins de salaire et des congés
- La mise en place du règlement intérieur
- La mise en place de procédures pour le suivi et la déclaration des accidents de travail
- Les travaux pour la mise en place du document unique afin d'améliorer les conditions de travail des agents et prévenir les risques professionnels
- L'introduction des tickets restaurant
- Les travaux pour régulariser les cotisations sociales



COMMUNE DE M'TSANGAMOUJI

- Les travaux sur la structuration des Ressources Humaines, avec la multiplication de procédures pour améliorer l'expérience RH, notamment par la mise en place d'une gestion intégrée
- La refonte de l'organigramme
- La création d'un tableau des effectifs et des emplois.

7.4 Moyens généraux

Différentes missions ont été réalisées par les moyens généraux. Le tableau ci-dessous reprend les interventions effectuées en ce qui concerne l'assistance informatique :

Service	Dépannage matériel	MAJ antivirus et logiciels	Problème de connexion internet	Installation de nouveau PC / copieur	Installation et config réseau
1. Rh	x	x	x	x	x
2. Etat civil	x	x	x	x	x
3. Election	x	x	x	x	x
4. Direction Général	x	x	x	x	x
5. caas	x	x	x		x
6. politique de la ville	x	x	x	x	x
7. scolaire	x	x	x		x
8. PM	x	x	x		x
9. Ressources et Moyens	x	x	x		x
10. ST	x	x	x	x	x
11. Ecole MJI1	x		x	x	
12. Ecole MJI2	x	x	x	x	x
13. Ecole MJI3	x		x		
14. Ecole MJI4	x	x	x	x	x
15. Ecole Maternelle Centre	x	x	x	x	x
16. Ecole Maternelle Plateau	x		x		x

Hôtel de ville de M'tsangamouji, 407 Bd Amir Ridjali – 97650 M'TSANGAMOUJI, MAYOTTE

Tél : 0269 62 15 20 – Fax : 0269 62 00 21 – E-mail : mairiedemtsangamouji@orange.fr



COMMUNE DE M'TSANGAMOUI

17. Bibliothèque Chémby oumba	x		x		x
18. Ecole Mliha	x		x	x	x

- Maintenance informatique :

Au vue du fonctionnement de la Mairie de M'tsangamouji, on ne peut pas établir un calendrier de maintenance informatique, l'entretien ou la maintenance informatique se fait au quotidien à la demande des agents.

Pour le compte de l'année 2022, la maintenance a été réalisé dans l'ensemble des services de la commune. Il est à noter que le parc informatique évolue de manière croissant. Des nouveaux équipements tels que PC et copieurs se sont rajouté sur le parc. On a également remplacé plusieurs ordinateurs en 2022.

La mairie de M'tsangamouji n'a pas de **contrat d'infogérance** avec la société ETIC services. La société a conçu l'infrastructure informatique de la commune ainsi que le déploiement des serveurs. Elle gère aussi la sauvegarde des données de la commune. En ce sens, une proposition de contrat d'infogérance proposée par la société ETIC n'a pas eu de suite du **DGS et du Directeur des Ressources et Moyens Généraux**.

- Contrat de maintenance :

A ce jour les contrats de maintenance concernent que les copieurs SHARP (Mairie et écoles) de la société AMB.

- Formation sur les outils microsoft

Il est constaté que de nombreux agents ont du mal à utiliser les outils bureautique tel que le logiciel Microsoft office word, excel etc...). Pour répondre au besoin du public, La formation des agents est nécessaire. De temps en temps le fonctionnement de quelques logiciels et outils informatique est fait en interne mais une formation serait un plus.



- Autres activités :
- Interlocuteur sur site pour les besoins des fournisseurs logiciels et matériels informatique
- Gestion des cartes carburants
- Commandes équipements informatique, matériels de bureaux, matériels des services de la commune
- Plateforme chorus pour les associations et entreprises locale (commune de M'tsangamouji) :
Création de compte et formation utilisateur de la plateforme

7.5 Perspectives 2024

En ce qui concerne les finances et la comptabilité :

- Budget : le budget prévu en 2024 est estimé à 9 000 000.00 € en fonctionnement et 15 000 000.00 € en investissement.
- Réalisations : la Direction des Ressources et Moyens envisage de réaliser la totalité du budget de fonctionnement et avec la collaboration des services techniques, au minimum 8 000 000.00 € en dépenses d'investissement qui permettent de bénéficier un montant prévisionnel de 1 312 320 € de FCTVA.
- Trésorerie : au 31 décembre 2024, retrouver une trésorerie qui tourne aux environs de 2 à 3 M€, en mettant l'accent sur le recouvrement des dotations et subventions en investissement.
- Montée en compétences par le biais de formations des agents du service financier et comptable sur l'exécution financière des marchés publics, l'établissement des titres de recettes et d'autres.

En ce qui concerne les ressources humaines :

-  Action de formation en situation de travail (AFEST)
-  Élaboration d'une stratégie RH
-  Refonte du régime indemnitaire
-  Finalisation du document unique pour améliorer les conditions de travail des agents et prévenir les risques professionnels
-  Mise en place d'actions en faveur de la cohésion sociale
-  Intégration des 7 agents RQTH en interne pour ne plus avoir à payer les pénalités
-  Régularisation des comptes cotisant des deux structures
-  Mise en place de la Gestion Prévisionnelle des Emplois et des Compétences (GPEEC)

Hôtel de ville de M'tsangamouji, 407 Bd Amir Ridjali – 97650 M'TSANGAMOUI, MAYOTTE

Tél : 0269 62 15 20 – Fax : 0269 62 00 21 – E-mail : mairiedemtsangamouji@orange.fr

DEPARTEMENT DE MAYOTTE



COMMUNE DE M'TSANGAMOUJI

Envoyé en préfecture le 15/04/2024

Reçu en préfecture le 15/04/2024

Publié le

ID : 976-200008829-20240406-D13_14_20_24_3-DE



Liberté • Égalité • Fraternité

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

En ce qui concerne les moyens généraux :

- Mise en place de la gestion des stocks à travers des formations des agents du service Moyens généraux

Hôtel de ville de M'tsangamouji, 407 Bd Amir Ridjali – 97650 M'TSANGAMOUJI, MAYOTTE

Tél : 0269 62 15 20 – Fax : 0269 62 00 21 – E-mail : mairiedemtsangamouji@orange.fr



8.1 Organisation général

Sous l'autorité hiérarchique et fonctionnelle du maire, du DGS et des conseillers (ères) de la ville en charge de ces services : services Animation et Scolarité, de la Politique de la ville, du CLSPD, Adultes Relais et de Bibliothèques

Les principales missions du Directeur de services Animation et scolaires se déclinent comme suit :

- Suivre et contrôler la gestion de la collation et/ou la restauration scolaire
- Valider en commune les projets proposés
- Accompagner et suivre la réalisation des projets de l'animation, la scolarité et la politique de la ville
- Commander les fournitures scolaires
- Participer aux réunions des comités et de services

8.2 Service animation et scolarité

Elle est composée et rattachée à plusieurs services dont les missions sont très diversifiées, à savoir : la scolarisation des enfants de la commune à partir 3 ans ; l'animation des jeunes de tout âge confondue aussi bien dans les domaines scolaires, dans les différents quartiers de la commune en leur apportant de soutien et de l'accompagnement et de prévention.

Les principales missions de cette direction se déclinent comme suit :

- **La scolarité des enfants, notamment :**

Pour l'année scolaire 2023-2024, on compte environ plus de 1368 élèves inscrits dans les neuf établissements scolaires parmi lesquels on y trouve quatre écoles élémentaires, trois écoles maternelles et deux écoles primaires.



COMMUNE DE M'TSANGAMOUI

Écoles	CLASSE	CP	CE1	CE2	CLIS	CM1	CM2	TOTAL
Ecole Primaire de MLIHA	3	10	12	15		17	10	64
Ecole Primaire de CHEMBENYOUMBA	6	24	21	27		23	25	120
Ecole Élémentaire Mtsangamouji 1	6	32	30	34		30	28	154
Ecole Élémentaire Mtsangamouji 2	5	30	28	28		29	28	143
Ecole Élémentaire Mtsangamouji 3	8	30	29	41		30	30	160
Ecole Élémentaire Mtsangamouji 4	12	45	40	40	12	43	44	224
TOTAL Élémentaire	40	171	160	185	12	172	165	865
Écoles	CLASSE	PS	MS	GS				TOTAL
Ecole Primaire de MLIHA	2	20	14	8				42
Ecole Primaire de CHEMBENYOUMBA	1		14	10				24
Ecole Maternelle de CHEMBENYOUMBA	3	45	26	25				96
Ecole Maternelle Mtsnagamouji Centre	6	53	63	60				176
Ecole Maternelle Mtsnagamouji PLATEAU	6	42	63	60				165
TOTAL Maternelle	18	160	180	163				503
TOTAL GENERAL	58	160	180	163	12	172	165	1368

De fait, les missions des agents de la scolarité évoluent sensiblement en matière des inscriptions, des collations et de restauration. Ce service est assuré actuellement par des agents de catégories B et C.

Leurs missions repoussent à :

- Assurer l'accueil physique et téléphonique du public,
- Constituer le dossier d'inscriptions de l'enfant

Hôtel de ville de M'tsangamouji, 407 Bd Amir Ridjali – 97650 M'TSANGAMOUI, MAYOTTE

Tél : 0269 62 15 20 – Fax : 0269 62 00 21 – E-mail : mairiedemtsangamouji@orange.fr



COMMUNE DE M'TSANGAMOUJI

- Inscrire les nouveaux enfants
- Répartir les nouveaux enfants dans les différents groupes scolaires
- Mettre à jour listings des élèves
- Suivre le dossier des élèves : radiation ou changement d'école
- Commander les tickets de la collation
- Assurer la régie d'encaissements
- Gérer et suivre journalièrement l'état de paiement des familles
- Saisir manuellement et délivrer les reçus (tickets) aux parents
- Préparer les formalités d'encaissement des fonds
- Assurer l'encaissement des fonds à la Poste
- S'adapter aux évolutions réglementaires du secteur et aux nouveaux outils numériques

A ce jour 3 cantines sont ouvertes : à M'tsangamouji 1, 2 et 3 avec 2 agents qui y sont affectés avec les femmes de ménage. Depuis 2023, le personnel de restauration est fusionné avec le personnel d'entretien des écoles afin de faciliter la gestion de leurs tâches et l'organisation.

Le réfectoire de l'école maternelle centre n'a pas pu être ouvert en 2023 pour des raisons de retard dans le chantier et de problématique de sécurité liées au réseau électrique.

Pour cette période scolaire de l'année 2023 on compte plus 750 élèves répartis dans cinq établissements bénéficient de collations. Le tableau ci-dessous retrace les fréquentations des élèves pour les distributions

DATE	Collations servis	Montant facture
janv.-23	16 719	25 582,90 €
Fev 2023	12 792	20 595,12 €
mars-23	18 919	30 459,59 €
avr.-23	13 926	22 420,86 €
mai-23	14 945	24 061,45 €
juin-23	20 937	33 708,57 €

Hôtel de ville de M'tsangamouji, 407 Bd Amir Ridjali – 97650 M'TSANGAMOUJI, MAYOTTE

Tél : 0269 62 15 20 – Fax : 0269 62 00 21 – E-mail : mairiedemtsangamouji@orange.fr



COMMUNE DE M'TSANGAMOUJI

sept.-23	18 786	30 245,46 €
oct.-23	9 563	15 396,43 €
nov.-23	18 116	29 166,76 €
TOTAL	144 703	231 637,14 €



MOIS	MTJ1	MTJ2	MTJ3	TOTAL REPAS	MONTANT
JAN	687	874	740	2301	14 266,20 €
FER	641	709	530	1880	11 656,00 €
MARS	1167	1256	975	3398	21 067,60 €
AVRIL	716	580	423	1719	10 657,80 €
MAI	694	562	402	1658	10 279,60 €
JUIN	1200	1036	659	2895	17 949,00 €
JUIL	282	246	156	684	4 240,80 €
SEPT	1407	1196	921	3524	21 848,80 €
OCT	1175	971	874	3020	18 724,00 €
NOV	1558	1558	1379	4495	27 869,00 €
TOTAL	9527	8988	7059	25574	158 558,80 €

Dans la commune de M'tsangamouji, on compte dix-huit salles de classes en préélémentaire au sein de chacune d'elle est affectée un Agent Territorial Spécialisé des Ecoles Maternelles (ATSEM)

- **AGENT TERRITORIAL SPECIALISE DES ECOLES MATERNELLES**

Dans la commune de M'tsangamouji, on compte 18 Agents Territoriaux Spécialisés des Ecoles Maternelles, de catégorie, répartis dans cinq groupes scolaires.

Les missions principales des ATSEM sont les suivantes :

Hôtel de ville de M'tsangamouji, 407 Bd Amir Ridjali – 97650 M'TSANGAMOUJI, MAYOTTE

Tél : 0269 62 15 20 – Fax : 0269 62 00 21 – E-mail : mairiedemtsangamouji@orange.fr



- Apporter aux enseignants une assistance pour l'accueil, l'animation et l'hygiène des enfants :
- Préparer la salle de classe avant l'arrivée des enfants (installer les ateliers dessins et jeux.....).
- Accueillir les enfants et les parents,
- Transmettre les informations et orienter les demandes.
- Assurer la propreté corporelle des enfants (toilettes, lavage des mains, nez qui coule, lacets...)
 - Assister l'enseignant dans la préparation et/ou l'animation des activités pédagogiques.
- Assister les enfants pour les habillages/déshabillages.
- Surveiller la sieste
 - Assurer la surveillance des temps de récréation avec l'instituteur.
 - Être force de proposition concernant des idées de activités manuelles
 - Participer à la communauté éducative.
- **Préparer et mettre en état de propreté les locaux et les matériels servant directement à ces enfants :**
 - ✓ Maintenir les locaux (toilettes...) et le matériel (tables, Chaises...) en état de propreté et de fonctionnement (nettoyer et désinfecter si besoin, changer les essuie-mains, le papier WC...) dans la journée.
 - ✓ Nettoyer les tables, ranger les chaises, remettre en ordre le coin jouets et ranger les jeux dans les étagères.
 - ✓ Remettre en ordre et nettoyer les sols, mobiliers et surfaces vitrées de la salle de classe.
 - ✓ Désinfecter les jouets

Participer aux activités, ACM, sorties organisés par les agents des bibliothèques pendant les vacances scolaires.

8.3 Bibliothèques municipales

Hôtel de ville de M'tsangamouji, 407 Bd Amir Ridjali – 97650 M'TSANGAMOUJI, MAYOTTE

Tél : 0269 62 15 20 – Fax : 0269 62 00 21 – E-mail : mairiedemtsangamouji@orange.fr



La Bibliothèque municipale se situe au village de Chembenyoumba et son annexe est à Mliha. Elles comptent 05 agents titulaires lesquels sont répartis sur les deux localités citées ci-avant

Le Responsable des bibliothèques municipales a des missions variées, à savoir :

- **D'assurer la gestion et la direction de la bibliothèque :**
 - Assurer la gestion administrative de la structure ;
 - Suivre des dossiers de demandes de subventions ;
 - Gérer les plannings de permanence et d'accueil.
 - Développement de la lecture publique
 - Rechercher de financement de projets avec divers partenaires
 - Préparer et gérer les budgets de la Bibliothèque
 - Demander les subventions aux différents partenaires

- **D'animer la bibliothèque et son réseau dans le cadre du conventionnement établi avec la bibliothèque départementale de prêt (BDP) :**
 - Rédiger et réaliser des projets pendant la période scolaire et périscolaire
 - Proposer des projets d'animations avec d'autres associations
 - Coordonner et animer le réseau des petites bibliothèques autour de la commune dans le cadre d'un fonctionnement en réseau piloté par la BDP.

AGENT D'ACCUEIL DES BIBLIOTHEQUES

L'ouverture et le fonctionnement des bibliothèques sont assurés par cinq agents de catégorie C et deux PEC, leurs missions se déclinent comme suit :

Mission 1 : Participer à l'accueil du public et à son information

Mission 2 : Effectuer les opérations de prêt et de communication des collections, à savoir :

Mission 3 : Participer au traitement du document, en particulier

8.4 *Le Service Politique de la Ville, du CLSPD et Adultes relais*

Hôtel de ville de M'tsangamouji, 407 Bd Amir Ridjali – 97650 M'TSANGAMOUJI, MAYOTTE

Tél : 0269 62 15 20 – Fax : 0269 62 00 21 – E-mail : mairiedemtsangamouji@orange.fr



COMMUNE DE M'TSANGAMOUJI

Avec un effectif de deux agents de catégorie B, deux agents de catégorie C, le service de la Politique de la ville est en relation directe avec les deux autres services cités ci-dessus et leurs missions sont citées ci-dessous :

- *Diffuser les appels à Projets Politique de la ville et communale,*
- *Organiser le comité technique,*
- *Analyser le programme annuel d'actions,*
- *Validation du programme d'actions par le Comité de Pilotage,*
- *Saisir les projets sur la plateforme Dauphin,*
- *Suivi de la réalisation des actions programmées 2022,*
- *Le bilan du Contrat du contrat de ville (membres du Comité de pilotage, du Comité technique et des Conseils citoyens,*
- *Accompagner l'équipe (Coordinateur CLSPD, Adulte relais, Chargé insertion et Chargée mission Comité éducatif local)*
- *Organiser le Forum des associations,*
- *Organiser les récompenses des lauréats, 2022*
- *Participer à la course de pneu interco*

Le budget de l'année 2023 est le suivant :

- *Subvention pour les associations : 40 000€*
- *Dépenses liées aux événements de la commune : 133 812 €*

Ces dépenses ont été affectées aux évènements suivants :

DESIGNATIONS	DEPENSES	RECETTES
FORUM DES ASSOCIATIONS	21 382,00 €	
RECOMPENSES DE LAUREATS BAC 2023	52 748,00 €	
RECOMPENSES DE LAUREATS 2022 BAC +	27 975,00 €	
FORMATION BAFA 2023	1 650,00 €	
FESTIVAL DES MUSIQUES URBAINS	6 214,00 €	
TOURNOI RAMADAN	4 533,00 €	

Hôtel de ville de M'tsangamouji, 407 Bd Amir Ridjali – 97650 M'TSANGAMOUJI, MAYOTTE

Tél : 0269 62 15 20 – Fax : 0269 62 00 21 – E-mail : mairiedemtsangamouji@orange.fr



COMMUNE DE M'TSANGAMOUI

MARCHE COUVERT (achat de coffre fort et tickets de reçus)	590,00 €	
MARCHE COUVERT (adhésion des associations et commerçants)		6 250,00 €
Tous ensemble pour la citoyenneté et le vivre ensemble entre M'tsangamouji et Acoua	5 000,00 €	
Cohésion entre les jeunes des commune de M'tsangamouji et Acoua	5 000,00 €	
Sensibilisation à la sécurité routière	3 355,00 €	
Sensibilisation de deux roues	4 415,00 €	
COURSES DE PNEUS	950,00 €	
Total	133 812,00 €	6 250,00 €

Accompagnement à la formation d'animation

Cette année 2023, la commune a sollicité des subventions mais les actions ne sont pas encore réalisées.

Ingénierie du service

Un Chargé de mission ville

Un coordinateur du CLSPD

04 médiateurs scolaires

Un adulte relais

Un chargé d'insertion et accompagnement et référent parcours

Perspectives 2023

Au titre de l'année 2023, cette direction continue toujours à réaliser les mêmes missions et s'ajoutent aussi celles des ouvertures de deux cantines scolaires et de la dotation des moyens humains et matériels.

En prévision, après l'ouverture de la cantine de l'école maternelle centre suivront celle de l'école de M'liha et l'école de primaire de Chembenyumba

Les moyens humains seront déployés pour les services et la formation en hygiène alimentaire et en circuit alimentaires ainsi qu'à l'entretien périodique des locaux.

9